

Réf: Dossier 411118

Avis de constitution

SOCIETE « ASTRO ENERGY CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ASTRO ENERGY CI »

Siège Abidjan Cocody Angré Château, Lot 3625, Ilot  
318

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025 reçus par Me SIDIBET-KRAMO Angèle, et enregistrés au CEPICI le 18/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASTRO ENERGY CÔTE D'IVOIRE »

en abrégé « ASTRO ENERGY CI »

Objet : La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA, et particulièrement en République de Côte d'Ivoire: L'intermediation, le transport; le commerce général; la distribution de Produits pétroliers et dérivés ( lubrifiants, bitumes...); la location de matériels; la gestion de stations-services; la commercialisation de produits pétroliers et dérivés; l'import, l'export et la commercialisation de toutes pieces détachées et accessoires de véhicules automobiles, cyclomoteurs et motocyclettes; la distribution de produits; l'achat et la vente de marchandises; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Château, Lot 3625, Ilot  
318

Dirigeant(s) M SIBY CHEICK TIDIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02565 du 12/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29373/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

